

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR, DE L'OUTRE-MER ET DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Arrêté du 3 février 2010 portant ouverture de concours de recrutement de techniciens supérieurs territoriaux

NOR : IOCB1004128A

Par arrêté du président du centre de gestion de la fonction publique territoriale des Bouches-du-Rhône en date du 3 février 2010, le centre de gestion de la fonction publique territoriale des Bouches-du-Rhône organise au titre de l'année 2010 des concours externe, interne et troisième concours pour l'accès au cadre d'emplois des techniciens supérieurs territoriaux.

Le nombre total de postes ouverts aux concours de technicien supérieur territorial, session 2010, est de 58, répartis comme suit :

SPÉCIALITÉS	POSTES OUVERTS au concours externe	POSTES OUVERTS au concours interne	POSTES OUVERTS au 3 ^e concours	TOTAL
Infrastructure et réseaux	18	13	4	35
Prévention et gestion des risques, hygiène	7	5	2	14
Paysage et gestion des espaces naturels	5	3	1	9

Les dossiers de candidature dans ces spécialités pourront être retirés par courrier du mardi 13 avril 2010 au mardi 4 mai 2010 inclus, et à l'accueil du CDG 13, boulevard de la Grande-Thumine, CS 10439, 13098 Aix-en-Provence Cedex 02 (tél. : 04-42-54-40-60), du mardi 13 avril 2010 au mercredi 12 mai 2010 inclus.

Les dossiers devront être soit déposés jusqu'à 17 h 30 à l'accueil du CDG 13, soit postés avant minuit au plus tard à la date de clôture des inscriptions, le jeudi 20 mai 2010 (le cachet de la poste faisant foi).

Toute demande par courrier devra impérativement être accompagnée d'une enveloppe format 32 x 23 cm affranchie au tarif en vigueur pour un envoi de 150 grammes libellée aux nom et adresse du candidat.

Les dossiers d'inscription dans ces spécialités sont à retirer uniquement auprès du service concours du CDG 13. Les demandes d'inscription adressées en dehors des dates mentionnées dans le présent arrêté ou à un autre centre de gestion que le CDG 13 seront considérées comme non conformes et donc refusées.

Les candidats pourront également se préinscrire à ces concours sur le site internet du CDG 13 (www.cdg13.com, rubrique concours) du mardi 13 avril 2010 au mercredi 12 mai 2010 à minuit.

Les candidats devront ensuite imprimer leur dossier d'inscription ainsi rempli, le signer, le compléter des pièces justificatives demandées et faire parvenir l'ensemble au CDG 13, boulevard de la Grande-Thumine, CS 10439, 13098 Aix-en-Provence Cedex 02, au plus tard à la date de clôture des inscriptions le jeudi 20 mai 2010 (le cachet de la poste faisant foi).

Faute d'envoi dans les délais du dossier imprimé, la préinscription en ligne sera annulée.

Les captures d'écran ou leurs impressions ne sont pas acceptées.

Les épreuves écrites d'admissibilité se dérouleront les 15 et 16 septembre 2010.